

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 01 09 2026****De la commune de CHAMPAGNE SUR LOUE, Séance du 01 SEPTEMBRE 2026**

L'an Deux Mille Vingt-six, le 1^{ER} SEPTEMBRE à 20 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur VOINOT Jean-Baptiste, Maire.

Date de convocation : le 28 08 2026

Etaient présents : VOINOT Jean-Baptiste, COLMAGNE Christian, COTE Jean-Noël, GASNER Jacques, GRABY BURY Viviane, LACROIX Gaël, JACQUOT Lydie, LANOË Christophe, BERNISSON Nathalie, TOUSSAINT Elise.

Absente excusée : MINARY Emmanuelle

Secrétaire de séance : COTE Jean-Noël

➤ **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 06 2026**

Lecture du procès-verbal du conseil précédent et approbation.

1. INTERVENTION DU GARDE ONF D21 2026 :

Le maire expose,

Le nouveau garde ONF est venu se présenter au conseil municipal, afin de retracer le programme d'aménagement forestier de la forêt communal mis en place en 2022 (jusqu'en 2041).

La parcelle 27r nécessite quelques travaux à réaliser pour un devis présenté par l'ONF à 1002.13 € HT.

Considérant la ligne de crédit en investissement ouverte pour les travaux forestiers au BP 2026.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE DES PRESENTS :

- Approuve le devis présenté par l'ONF pour 1002.43 € HT.
- Autorise le Maire à signer les documents afférents à cette installation.

CERTIFIE CONFORME
RENDU EXECUTOIRE

2. REFECTION MUR DU CIMETIERE ET PLAN DE FINANCEMENT D22 2026 :

Le maire expose,

Le mur du cimetière nécessite une réfection globale, plusieurs entreprises ont été sollicitées un devis de 33 020 € HT est proposé.

La sollicitation de financeurs est nécessaire pour mener à bien ce projet, c'est pourquoi il est présenté le plan de financement suivant :

FINANCEUR	TYPE DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT
ETAT	DETR	40%	13 208.00 €
DEPARTEMENT	DST	40%	13 208.00 €
SOUS TOTAL			26 416.00 €
COMMUNE	AUTOFINANCEMENT	20%	6 604.00 €
TOTAL			33 020.00 €

APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE DES PRESENTS :

- **Prend** acte du projet de réfection du mur du cimetière
- **Approuve** le plan de financement
- **Donne** l'autorisation au Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.
- **Autorise** le Maire à solliciter l'ETAT au titre de la DETR et le conseil Départemental du Jura au titre de la DST.

CERTIFIE CONFORME
RENDU EXECUTOIRE

3. SUBVENTION COMMUNES SINISTREES PROTECTION CIVILE D23 2026 :

Le maire expose,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,

Des incendies d'une intensité exceptionnelle se sont déclarés en France, ont ravagé près de 115 000 hectares, et nécessité l'évacuation de nombreuses communes, provoquant une catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique.

Face à ce drame, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) appelle les communes et les intercommunalités de France métropolitaine et d'Outre-mer à apporter, au plus vite, un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation, ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire.

Sensible aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de CHAMPAGNE SUR LOUE tient à apporter son soutien et sa solidarité aux communes impactées.

Aussi, il est proposé au conseil municipal que la commune de CHAMPAGNE SUR LOUE contribue à soutenir les communes impactées dans la mesure de ses capacités.

APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE DES PRESENTS :

- Décide de faire un don d'un montant de 150 € (cent cinquante euros) à l'Association des maires de France AMF Aides sinistrés, à qui il reviendra de reverser ce don aux collectivités sinistrées.
- Autorise le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

Le virement sera fait aux coordonnées bancaires communiquées par l'AMF.

**ADOpte A L'UNANIMITE
RENDU EXECUTOIRE**

4. DEPOT DE PAIN D24 2026 :

Le maire expose,

La mairie a été sollicitée par le boulanger « Emile Boulanger ma mie » basé à Cramans.

Ce boulanger propose des casiers de dépôt de pain, à placer à Champagne sur Loue,

Les personnes qui souhaitent commander du pain peuvent remplir leur bon de commande sur la page internet de la boulangerie <https://commande.kuupanda.com/producteur/5524/particulier>

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE DES PRESENTS :

- Approuve la mise en place d'un dépôt de pain qui sera implanté à Champagne sur Loue, le lieu défini sera communiqué aux administrés dans les prochains jours, via panneau Pocket.
- Autorise le Maire à signer les documents afférents à cette installation.

**ADOpte A L'UNANIMITE
RENDU EXECUTOIRE**

5. POINT SUR LES COMMISSION COMMUNALES :

Afin de revoir les objectifs de la rentrée de septembre, un point a été fait sur le fonctionnement des différentes commissions communales mise en place en ce début de mandat (D 14 2026).

Le conseil municipal reste décisionnaire, mais les commissions font les recherches et préparent les renseignements pour constituer ou non les dossiers qui seront délibérés.

6. ECLAIRAGE PUBLIC :

Un point a été fait sur l'éclairage public, dont l'abaissement de puissance a été décidé lors du conseil du 05 mai 2026, pour rappel : (D15-2026),

- laisser l'éclairage public en fonctionnement toute la nuit
- programmer l'abaissement de puissance à 90% de 0h00 à 05h00
et abaissement de puissance à 50 % de 5h00 jusqu'à extinction.

L'intervention est prévue en septembre par l'entreprise SPIE, mandatée par le Sidec, dans le cadre du dispositif Elum.

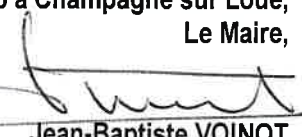
7. POINT PLUI :

Dans le cadre de la réunion de secteur qui aura lieu début septembre à Ecleux, le conseil a examiné le plan de zonage défini par le PLUI en vigueur.

- **Informations diverses :**

La gendarmerie propose d'effectuer des contrôles de vitesse les vendredis et samedis soirs.

**Fermeture de la séance à 23h00
Prochaine séance A DEFINIR**

POUR EXTRAIT CONFORME
Le 1^{ER} SEPTEMBRE 2026 à Champagne sur Loue,
Le Maire,

Jean-Baptiste VOINOT



